

ADRESSE

DE LA

SECTION LE PELLETIER

A LA

CONVENTION NATIONALE.

REPRÉSENTANS DU PEUPLE,

La section le Pelletier, qui veille avec vous, et dont le zèle et l'activité sont aussi infatigables que la rage des méchans et des terroristes est perfide, vient vous présenter les vues de sûreté qu'elle regarde comme indispensables pour sauver la patrie et assurer la tranquillité et les moyens de fonder un gouvernement véritablement sage.

La section convaincue, avec le reste de l'univers, de la conduite attroce des complices du décemvirat, que vous avez chassés de votre sein le 12 germinal, demande que vous prononciez la déportation de ces brigands dévastateurs, dont le jugement, suivi dans les formes ordinaires, entraînerait de nouveaux troubles, et causerait

des convulsions dangereuses pour la patrie que ces monstres ont déjà mise à deux doigts de sa perte.

Ne craignez pas de prendre cette prompte et juste mesure, n'oubliez jamais, Représentans du peuple, que vous avez pensé payer de vos têtes précieuses et de la perte de la liberté, la funeste indulgence dont vous avez cru pouvoir user sans danger. Ainsi nous vous demandons au nom du salut du peuple, de sa tranquillité et de celle de nos épouses et de nos enfans, la déportation des députés détenus pour cause de la révolte du 12 germinal ; nous vous demandons aussi la déportation de Chrétien, ex-juré du tribunal révolutionnaire, dont l'acquittement sur l'intention à la majorité d'une voix, n'a eu lieu que parce que les témoins qui devaient être entendus contre lui, ont été éloignés par une ruse infernale.

Enfin, sans doute, le jugement des scélérats que vous avez fait arrêter cette nuit satisfera bientôt la France indignée ; mais, Législateurs, croyez-vous que cette dernière circonstance, et que cette nouvelle conspiration ne soit pas un avertissement définitif sur ce qui vous reste à faire pour travailler avec fruit à la fondation d'un gouvernement, et penserez-vous pouvoir marcher d'nn pas sûr, tant que vous aurez au milieu de vous des complices de la tyrannie, et des buveurs de sang !

Non, gardez-vous de vous reposer encore sur des volcans, nous vous invitons à vous épurer, et à renvoyer dans leurs départemens, tous ceux de vos membres que vous connaîtrez dans les principes du terrorisme : chassez sans balancer



ces buveurs de sang, et ne souffrez pas plus long-temps que des tigres siégent avec vous, et avilissent véritablement le peuple Français, par le droit qu'ils ont de le représenter.

La section le Pelletier terminera par la demande de l'épuration des autorités constituées qui seraient encore infestées de terrorisme; et comptez, Représentans du peuple, qu'avec de telles mesures, tous les bons citoyens continueront de se rallier à vous avec d'autant plus de zèle, que votre marche constante et courageuse ne leur laissera plus d'inquiétude sur les suites de leurs efforts et de leur énergie.

La section le Pelletier vous adressa ses vœux et vous fit un rempart de son corps au moment où des milliers de scélérats se croyaient déjà sûrs de leur proie. Vous croirez donc sans peine au témoignage de sa satisfaction, sur votre glorieuse victoire, et l'attitude héroïque que vous avez conservée au moment où des monstres vous assassinaient.

Nos regrets sur la mort violente de l'un de vos collègues sont trop profonds, pour que nous essayions de les exprimer, mais nous demandons que la majesté du peuple horriblement violée par le meurtre commis sur la personne de l'un de ses représentans, soit vengée sans délai.

Vive la République! Vive la Convention nationale!

Signé JULLIEN, *ex-président;* SÉVÈRE, ROUYER, ÇOMBAULT et SEURIN, *secrétaires.*

DÉCRET

Qui ordonne l'impression et l'affiche de l'Adresse ci-dessus.

Du 2 Prairial, l'an troisième de la République française, une et indivisible.

LA CONVENTION NATIONALE décrète mention honorable de la pétition de la section *le Pelletier* ; ordonne qu'elle sera imprimée et affichée dans Paris.

Signé VERNIER, *président* ; MOLLEVAUT, *secrétaire.*

À PARIS, DE L'IMP. DE LA RÉPUBLIQUE.
Prairial, an III.